

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00692 Numéro SIREN : 500 867 924 Nom ou dénomination : A.L.P.
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2023 sous le numéro de dépôt 6721

ALP

7

51110

RUE JEAN MOULIN

BOULT SUR SUIPPE

Durée N: 12

Durée N-1: 12

BILAN SIMPLIFIE

Actif	Brut	Amort. et prov.	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles- fonds commercial				
Immobilisations incorporelles - Autres	1 323	1 323		
Immobilisations corporelles	104 600	40 141	64 459	89 167
Immobilisations financières				
Total	105 923	41 464	64 459	89 167
Stocks :				
- Matières premières, appro., en cours production				
- Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances : - Clients et comptes rattachés	36 850		36 850	
- Autres créances	79 437		79 437	31 736
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	72 956		72 956	140 805
Charges constatées d'avance				
Total	189 244		189 244	172 542
Total de l'actif	295 167	41 464	253 703	261 709

Passif	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres:		
Capital social ou individuel	8 000	8 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves réglementées		
Autres réserves (dont réserve relative achat d'oeuvres orig. art. vivants)		
Report à nouveau	122 726	94 453
Résultat de l'exercice	- 4 902	28 273
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	126 624	131 526
Provisions pour risques et charges		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	28 608	40 256
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	35 486	19 086
Autres dettes	62 983	70 838
Produits constatés d'avance		
Total	127 078	130 182
Total du passif	253 703	261 709

Renvois

Dont immobilisations financières à moins un an	
Dont créances à plus d'un an	
Dont comptes courants d'associés débiteurs	
Dont dettes à plus d'un an	17 621
Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours exercice	
Prix de vente hors TVA immobilisations cédées au cours exercice	56 530

Pour copie certifiée conforme
à l'original

[Signature]

US

COMPTE DE RESULTAT

Résultat comptable				31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises,	(dont export :)				
Production vendue de biens					
Production vendue de services				410 831	440 850
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues				1 500	6 679
Autres produits				6 690	
Total des produits d'exploitation				419 022	447 530
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières et autres approvisionnements				108 707	127 752
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					
Autres charges externes:				147 963	117 367
Crédit-bail mobilier	17 237	Crédit-bail immobilier			
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle)			694	694	684
Rémunérations du personnel				114 637	99 825
Charges sociales				52 840	41 133
Dotations aux amortissements				19 968	20 587
Dotations aux provisions					
Autres charges: Dont provisions fiscales implant. commerciales à l'étranger					
Dont cotisations versées org. syndicales et professionnelles					
Total des charges d'exploitation				444 811	407 350
Résultat d'exploitation				- 25 788	40 179
Produits financiers					
Produits exceptionnels				27 200	
Charges financières				331	521
Charges exceptionnelles:				5 730	9 016
Dont amort. des souscription dans des PME innovantes					
Dont amort. except. 25% des constructions nouvelles					
Impôts sur les bénéfices				252	2 369
Bénéfice ou perte				- 4 902	28 273
Résultat fiscal				Bénéfice	Déficit
					4 902
Rémunérations et avantages personnels non déductibles					
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				5 340	
Provisions non déductibles					
Impôts et taxes non déductibles				252	
Divers:					
intérêts excédent. Cpt.cr.Ass.			Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	990	
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option			Part non réintégrée		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Déductions :					
Entreprise nouvelle		ZFU (44 octies A)		Invest. outre-mer	
Reprise ent. diff.		Jeune ent.inov.		BUD	
ZRD		ZRR		ZFANG 44 quaterd.	
Bassin d'emploi		Zone de dév prio			
Dont divers :	Déduction exceptionnelle : - créance due au report en arrière du déficit				
(art 39 decies)		(art 39 decies A)		(art 39 decies B)	
(art 39 decies C)		(art 39 decies D)		(art 39 decies E)	
(art 39 decies F)		(art 39 decies G)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				1 679	
Déficit de l'exercice reporté en arrière					
Déficits antérieurs reportables			dont imputés sur le résultat		
Résultat fiscal après imputation des déficits				1 679	

ALP	Clôture au: 31/12/2022
-----	------------------------

ALP	Clôture au: 31/12/2022
-----	------------------------

COMPTE DE RESULTAT

Résultat fiscal

[illegible]

ALP

Clôture au: 31/12/2022

IMMOBILISATIONS , AMORTISSEMENTS , PLUS-VALUES , MOINS-VALUES

IMMOBILISATIONS	Valeur brute immo . début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute immo. fin exercice	Réévaluation légale
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial					
Autres	1 323			1 323	
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Inst. tech. mat. outil. ind.	33 600		6 600	27 000	
Instal. gales, agcts divers					
Matériel de transport	124 570	- 0	49 930	74 640	
Autres immo. corporelles	2 960			2 960	
Immobilisations financières					
Total	162 453	- 0	56 530	105 923	

AMORTISSEMENTS	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 323			1 323
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage industriels	4 920	5 040	1 860	8 100
Installations générales, agcts, aménagements divers				
Matériel de transport	64 083	14 927	49 930	29 081
Autres immobilisations corporelles	2 960			2 960
Total	73 286	19 967	51 790	41 464

PLUS VALUES ET MOINS VALUES								
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amort.	Valeur résiduelle	Prix de cession	Court terme	Long terme		
						19%	15 ou 12.8%	0%
VOL LOT OUTIL	6 600	1 860	4 740		- 4 740			
VOL VEHICULES	49 930	49 930						
Total	56 530	51 790	4 740		- 4 740			
Plus-values taxables à 19%			Régularisations					
Total général					- 4 740			

ALP

Clôture au: 31/12/2022

DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectif moyen du personnel	5.00	dont apprentis	1.00	dont handicapés	
Effectifs affectés à l'activité artisanale					

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et de marchandises	410 831
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	
Plus values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	
Total 1	410 831

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	
Subventions d'exploitation reçues	1 500
Variation positive des stocks	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	6 690
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	
Total 2	8 191

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	143 392
Variation négative des stocks	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	95 131
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	
Total 3	238 523

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	180 498
------------------------------------	----------------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE pour les multi-établis. et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	180 498
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE		Chiffre d'affaires de réf. CVAE (report de ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	410 831
Effectifs au sens de la CVAE			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			
Période de référence	du	au	
Date de cessation			

19/05/23



**RELEVÉ DES PROVISIONS, AMORTISSEMENTS
DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS**

I Relevé des provisions - amortissements dérogatoires

A - Nature des provisions	Montant début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant fin exercice
Provisions réglementées:				
Amortissements dérogatoires				
Dont majoration de 30%				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation:				
Sur immobilisations				
Sur stocks et en cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
Total				

B- Mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations	Reprises	C - Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. Techniques, mat., outil.				
Inst. Gales, agcts, am. divers				
Matériel de transport				
Autres immo. Corporelles				
Total			Total	

II Déficits reportables

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	
Nombre d'opérations sur l'exercice	
Déficits imputés	
Déficits reportables	
Déficit de l'exercice	
Total des déficits à reporter	

III Divers

Primes et cotisations complémentaires facultatives	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	
dont cotisations facultatives Madelin	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	
N° du centre de gestion agréé	
Montant de la TVA collectée	61 235
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	53 328
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt (art. 238 bis (4) du CGI pour l'entreprise donatrice)	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur (art. 217)	

ALP

Clôture au: 31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° SIRET 50086792400028

ASSOCIES PERSONNES PHYSIQUES

<i>Titre</i>	<i>Nom patronymique</i>	<i>Prénom(s)</i>			
	<i>Nom marital</i>		<i>Nombre de parts</i>		<i>% de détention</i>
<i>Naiss.</i>	<i>Date</i>	<i>N° départ.</i>	<i>Commune</i>		<i>Pays</i>
<i>Adresse</i>	<i>N°</i>	<i>Voie</i>		<i>Complément</i>	
	<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>			<i>Pays</i>
<i>Titre</i>	<i>Nom patronymique</i>	<i>Prénom(s)</i>			
	<i>Nom marital</i>		<i>Nombre de parts</i>		<i>% de détention</i>
<i>Naiss.</i>	<i>Date</i>	<i>N° départ.</i>	<i>Commune</i>		<i>Pays</i>
<i>Adresse</i>	<i>N°</i>	<i>Voie</i>		<i>Complément</i>	
	<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>			<i>Pays</i>
<i>Titre</i>	<i>Nom patronymique</i>	<i>Prénom(s)</i>			
	<i>Nom marital</i>		<i>Nombre de parts</i>		<i>% de détention</i>
<i>Naiss.</i>	<i>Date</i>	<i>N° départ.</i>	<i>Commune</i>		<i>Pays</i>
<i>Adresse</i>	<i>N°</i>	<i>Voie</i>		<i>Complément</i>	
	<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>			<i>Pays</i>
<i>Titre</i>	<i>Nom patronymique</i>	<i>Prénom(s)</i>			
	<i>Nom marital</i>		<i>Nombre de parts</i>		<i>% de détention</i>
<i>Naiss.</i>	<i>Date</i>	<i>N° départ.</i>	<i>Commune</i>		<i>Pays</i>
<i>Adresse</i>	<i>N°</i>	<i>Voie</i>		<i>Complément</i>	
	<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>			<i>Pays</i>
<i>Titre</i>	<i>Nom patronymique</i>	<i>Prénom(s)</i>			
	<i>Nom marital</i>		<i>Nombre de parts</i>		<i>% de détention</i>
<i>Naiss.</i>	<i>Date</i>	<i>N° départ.</i>	<i>Commune</i>		<i>Pays</i>
<i>Adresse</i>	<i>N°</i>	<i>Voie</i>		<i>Complément</i>	
	<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>			<i>Pays</i>
<i>Titre</i>	<i>Nom patronymique</i>	<i>Prénom(s)</i>			
	<i>Nom marital</i>		<i>Nombre de parts</i>		<i>% de détention</i>
<i>Naiss.</i>	<i>Date</i>	<i>N° départ.</i>	<i>Commune</i>		<i>Pays</i>
<i>Adresse</i>	<i>N°</i>	<i>Voie</i>		<i>Complément</i>	
	<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>			<i>Pays</i>

ALP

Clôture au: 31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt :

Adresse : 7 RUE JEAN MOULIN

Code postal : 51110

Ville : BOULT SUR SUIPPE

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

N° SIRET 50086792400028

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

Nbre de parts ou d'actions corresp.

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

Nbre de parts ou d'actions corresp

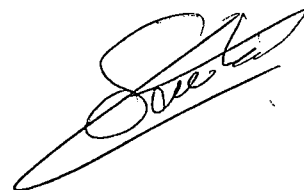
100

ASSOCIES PERSONNES MORALES

Forme juridique	Dénomination	Nombre de parts	% de détention
N° SIREN			
Adresse N°	Voie	Complément	Pays
Code postal	Commune		
Forme juridique	Dénomination	Nombre de parts	% de détention
N° SIREN			
Adresse N°	Voie	Complément	Pays
Code postal	Commune		
Forme juridique	Dénomination	Nombre de parts	% de détention
N° SIREN			
Adresse N°	Voie	Complément	Pays
Code postal	Commune		
Forme juridique	Dénomination	Nombre de parts	% de détention
N° SIREN			
Adresse N°	Voie	Complément	Pays
Code postal	Commune		

ASSOCIES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	Nom patronymique	Prénom(s)	% de détention
M	SANTORO	VINCENT	100.00
Naiss.	Date 08/04/1954	N° départ. 99	Commune BARLETTA
Adresse	N° 7	Voie RUE JEAN MOULIN	Complément
	Code postal 51110	Commune BOULT SUR SUIPPE	Pays FR
Titre	Nom patronymique	Prénom(s)	% de détention
	Nom marital		
Naiss.	Date	N° départ. 51	Commune
Adresse	N°	Voie	Complément
	Code postal	Commune	Pays



ALP

Clôture au: 31/12/2022

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt :

Siret : 50086792400028

Adresse : 7

RUE JEAN MOULIN

Code postal : 51110

Ville : BOULT SUR SUIPPE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise

<i>Forme juridique</i>	<i>Dénomination</i>				<i>% de détention</i>
<i>N° SIREN</i>				<i>Complément</i>	
<i>Adresse N°</i>	<i>Voie</i>				
<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>				<i>Pays</i>
<i>Forme juridique</i>	<i>Dénomination</i>				<i>% de détention</i>
<i>N° SIREN</i>				<i>Complément</i>	
<i>Adresse N°</i>	<i>Voie</i>				
<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>				<i>Pays</i>
<i>Forme juridique</i>	<i>Dénomination</i>				<i>% de détention</i>
<i>N° SIREN</i>				<i>Complément</i>	
<i>Adresse N°</i>	<i>Voie</i>				
<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>				<i>Pays</i>
<i>Forme juridique</i>	<i>Dénomination</i>				<i>% de détention</i>
<i>N° SIREN</i>				<i>Complément</i>	
<i>Adresse N°</i>	<i>Voie</i>				
<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>				<i>Pays</i>
<i>Forme juridique</i>	<i>Dénomination</i>				<i>% de détention</i>
<i>N° SIREN</i>				<i>Complément</i>	
<i>Adresse N°</i>	<i>Voie</i>				
<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>				<i>Pays</i>
<i>Forme juridique</i>	<i>Dénomination</i>				<i>% de détention</i>
<i>N° SIREN</i>				<i>Complément</i>	
<i>Adresse N°</i>	<i>Voie</i>				
<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>				<i>Pays</i>

15

ALP

Clôture au: 31/12/2022

IMPOT SUR LES SOCIETES

Si PME innovantes	☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage	☐	Déclaration souscrite pour le groupe	☐
A - Identification de l'entreprise					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
ALP					
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
7 RUE JEAN MOULIN 51110 BOULT SUR SUIPPE tel					
Régime fiscal des groupes (indiquez ci-dessous les coordonnées de la société mère)				Date d'entrée dans le groupe	
Siret					
B - Activité		Si vous avez changé d'activité ☐		Activités exercées (libellés): TRAVAUX DE MACONNERIE	
C - Récapitulation des éléments d'imposition :					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal			
		Déficit			
Bénéfice imposable au taux de 15 %		1 679		Résultat net de cession, de concession, de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2. Plus-values					
PVLt impos. à 15 %		Autres PV à 19%		PVLt impos à 0%	
PVLt à 19%				PV exonérées	
3. Abattements et exonérations notamment entreprise nouvelles ou implantées en zones d'entreprise ou zones franches					
Entreprises nouvelles art 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐		Zones franches urbaines ☐	
Entreprises nouvelles art 44 septies: ☐		ZFA art.44 quaterdecies ☐		Zone restructuration de la défense ☐	
Bassin urbain à dynamiser ☐				ZDP art. 44 septdecies ☐	
SII cotée ☐		Bénéfice ou déficit exonéré:		PVLt exo. relevant taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre mer					
Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐					
D - Imputations					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché un crédit d'impôt repr. de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E - Contribution annuelle sur les revenus locatifs			Recettes nettes soumises à la contribution de 2,50%		
F - Contribution temporaire de solidarité			Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%		
G - Entreprises soumises ou désignées au dépôt de la déclaration pays par pays CbC/DAC					
Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1) ☐			Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies) ☐		
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258 -SD (Nom dénomination, adresse)			Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :		
H - Comptabilité informatisée					
L'entreprise dispose-t-elle d'une compta. informatisée ?		NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	
ECF ☐	Désignation du prestataire				
Téléphone:					
Nom et adresse du comptable S/I			Nom et adresse du conseil S / I:		
x			x		
x			x		
x			x		
Téléphone:			Téléphone:		
Nom et adresse du CGA		N°Agrément		Déclarant	
				Date: 17/05/2023	
				Lieu:	
				Nom du signataire: SANTORO	
				Qualité du signataire: GERANT	
				Visa CGA/AGA	
Téléphone:					

ALP			
7	RUE JEAN MOULIN	Durée N:	12
51110	BOULT SUR SUIPPE	Durée N-1:	12

BILAN SIMPLIFIE

Actif	Brut	Amort. et prov.	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles- fonds commercial				
Immobilisations incorporelles - Autres	1 323	1 323		
Immobilisations corporelles	104 600	40 141	64 459	89 167
Immobilisations financières				
Total	105 923	41 464	64 459	89 167
Stocks :				
- Matières premières, appro., en cours production				
- Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances : - Clients et comptes rattachés	36 850		36 850	
- Autres créances	79 437		79 437	31 736
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	72 956		72 956	140 805
Charges constatées d'avance				
Total	189 244		189 244	172 542
Total de l'actif	295 167	41 464	253 703	261 709

Passif	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres:		
Capital social ou individuel	8 000	8 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves réglementées		
Autres réserves (dont réserve relative achat d'oeuvres orig. art. vivants)		
Report à nouveau	122 726	94 453
Résultat de l'exercice	- 4 902	28 273
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	126 624	131 526
Provisions pour risques et charges		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	28 608	40 256
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	35 486	19 086
Autres dettes	42 664	70 838
Produits constatés d'avance		
Total	127 078	130 182
Total du passif	253 703	261 709

Renvois

Dont immobilisations financières à moins un an	
Dont créances à plus d'un an	
Dont comptes courants d'associés débiteurs	
Dont dettes à plus d'un an	17 621
Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours exercice	
Prix de vente hors TVA immobilisations cédées au cours exercice	56 530

Pour copie certifiée conforme.
à l'original.

Sueto

JS

COMPTE DE RESULTAT

Résultat comptable				31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises,	(dont export :)				
Production vendue de biens				410 831	440 850
Production vendue de services					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues				1 500	6 679
Autres produits				6 690	
Total des produits d'exploitation				419 022	447 530
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières et autres approvisionnements				108 707	127 752
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					
Autres charges externes:				147 963	117 367
Crédit-bail mobilier	17 237	Crédit-bail immobilier			
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle)			694	694	684
Rémunérations du personnel				114 637	99 825
Charges sociales				52 840	41 133
Dotations aux amortissements				19 968	20 587
Dotations aux provisions					
Autres charges: Dont provisions fiscales implant. commerciales à l'étranger					
Dont cotisations versées org. syndicales et professionnelles					
Total des charges d'exploitation				444 811	407 350
Résultat d'exploitation				- 25 788	40 179
Produits financiers				27 200	
Produits exceptionnels				331	521
Charges financières				5 730	9 016
Charges exceptionnelles:					
Dont amort. des souscription dans des PME innovantes					
Dont amort. except. 25% des constructions nouvelles					
Impôts sur les bénéfices				252	2 369
Bénéfice ou perte				- 4 902	28 273
Résultat fiscal				Bénéfice	Déficit
					4 902
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				5 340	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					
Provisions non déductibles					
Impôts et taxes non déductibles				252	
Divers:				990	
intérêts excédent. Cpt.cr.Ass.		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC			
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		Part non réintégrée			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Déductions :					
Entreprise nouvelle		ZFU (44 octies A)		Invest. outre-mer	
Reprise ent. diff.		Jeune ent.inov.		BUD	
ZRD		ZRR		ZFANG 44 quaterd.	
Bassin d'emploi		Zone de dév prio			
Dont divers :	Déduction exceptionnelle : - créance due au report en arrière du déficit				
(art 39 decies)		(art 39 decies A)		(art 39 decies B)	
(art 39 decies C)		(art 39 decies D)		(art 39 decies E)	
(art 39 decies F)		(art 39 decies G)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				1 679	
Déficit de l'exercice reporté en arrière					
Déficits antérieurs reportables			dont imputés sur le résultat		
Résultat fiscal après imputation des déficits				1 679	

ALP

Clôture au: 31/12/2022

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX**Frais alloués directement ou indirectement aux personnes les mieux rémunérées**

	Nom, prénom et emploi occupé	Adresse complète
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

Rémunération directe ou indirecte

	Montant des rémunérat. toutes natures	Montants Indemnités, allocations diverses	Valeurs des Avantages en nature	Rembours. dépenses. personnelles	Total	Frais voyages et déplacement	Dépenses et charges afférentes		Total
							Véhicules et autres biens	immeuble hors exploit.	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
T									

Autres frais

Cadeaux de toute nature à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité
et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 30 Euros par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles qui se rattachent à la gestion de l'entreprise

Total

Eléments de référence:			
Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice		- de l'exercice	
- de l'exercice précédent		- de l'exercice précédent	

Déclarant:

Date :	Lieu :
Nom du signataire : SANTORO	Qualité du signataire GERANT

VS

ALP	Clôture au: 31/12/2022
-----	------------------------

ALP	Clôture au: 31/12/2022
-----	------------------------

RELEVÉ DES FRAIS DEDUCTIBLES LIÉS A DES ETATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Total des dépenses visées à l'article 23A du CGI		
--	--	--

Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues	
---	--

Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou ter. non coopératif
		Total		

Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication

Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
		Total		

Rémunérations de services, payées ou dues

Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou ter. non coopératif
		Total		
Total des dépenses devant être réintégrées au tableau 2058A				

VS

ALP

Clôture au: 31/12/2022

ANNEXE A LA 2065

K - DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre):	Adresse des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
Rémunérations:	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		91 492
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages:		
MVLT imposées	à 0%	à 15%	à 19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
M - OBLIGATION DECLARATIVE DES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS			
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

DS

REPARTITION DES BENEFICES ET DEFICITS DES SOCIETES

I - Répartition des produits des actions et des parts sociales, ainsi que des revenus assimilés distribués							
1.Montant global brut des distributions							
2.Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la Sté ne désigne pas les bénéficiaires							
3.Montant des prêts, avances et acomptes consentis aux associés ,actionnaires et porteurs de parts							
4.Montant des autres distributions:							
5 Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%							
6 Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%							
7 Montant des revenus répartis							
J - Rémunérations nettes versées aux membres de certaines sociétés							
Noms, prénom, domicile, qualité:	SARL	Sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette impôts sociétés					
- tous associés SRL,SNC,SCS	Nbre	Année	Montants des sommes versées				
- tous associés gérant SCA	parts	de	A titre de	Représ.,missions et déplacements		Titre frais professionnels	
- tous associés gérant ou non Stés	sociales	versem.	traitement	Indemnités	rembour-	Indemnités	Rembour-
Participation ,tous pour Stés de faits	associés		indemnités	forfaitaires	ssements	Forfaitaires	ssements

d/s

ALP

Clôture au: 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT

Résultat fiscal

[illegible]

ALP

Clôture au: 31/12/2022

IMMOBILISATIONS , AMORTISSEMENTS , PLUS-VALUES , MOINS-VALUES

IMMOBILISATIONS	Valeur brute immo . début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute immo. fin exercice	Réévaluation légale
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial					
Autres	1 323			1 323	
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Inst. tech. mat. outil. ind.	33 600		6 600	27 000	
Instal. gales, agcts divers					
Matériel de transport	124 570	- 0	49 930	74 640	
Autres immo. corporelles	2 960			2 960	
Immobilisations financières					
Total	162 453	- 0	56 530	105 923	

AMORTISSEMENTS	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 323			1 323
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage industriels	4 920	5 040	1 860	8 100
Installations générales, agcts, aménagements divers				
Matériel de transport	64 083	14 927	49 930	29 081
Autres immobilisations corporelles	2 960			2 960
Total	73 286	19 967	51 790	41 464

PLUS VALUES ET MOINS VALUES								
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amort.	Valeur résiduelle	Prix de cession	Court terme	Long terme		
						19%	15 ou 12.8%	0%
VOL LOT OUTIL	6 600	1 860	4 740		- 4 740			
VOL VEHICULES	49 930	49 930						
Total	56 530	51 790	4 740		- 4 740			
Plus-values taxables à 19%			Régularisations					
Total général					- 4 740			

US

ALP

Clôture au: 31/12/2022

DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectif moyen du personnel	5.00	dont apprentis :	1.00	dont handicapés :	
Effectifs affectés à l'activité artisanale					

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et de marchandises	410 831
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	
Plus values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	
Total 1	410 831

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	
Subventions d'exploitation reçues	1 500
Variation positive des stocks	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée.	6 690
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	
Total 2	8 191

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	143 392
Variation négative des stocks	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	95 131
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	
Total 3	238 523

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	180 498
------------------------------------	----------------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE pour les multi-établis. et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	180 498
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF.	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE ☐	Chiffre d'affaires de réf. CVAE (report de ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	410 831
Effectifs au sens de la CVAE		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		
Période de référence	du	au
Date de cessation		

19/05/23

RELEVÉ DES PROVISIONS, AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

I Relevé des provisions - amortissements dérogatoires

A - Nature des provisions	Montant début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant fin exercice
Provisions réglementées: Amortissements dérogatoires Dont majoration de 30% Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation: Sur immobilisations Sur stocks et en cours Sur clients et comptes rattachés Autres provisions pour dépréciation				
Total				

B- Mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations	Reprises	C - Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. Techniques, mat., outil.			
Inst. Gales, agcts, am. divers			
Matériel de transport			
Autres immo. Corporelles			
Total			Total

II Déficits reportables

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	
Nombre d'opérations sur l'exercice	
Déficits imputés	
Déficits reportables	
Déficit de l'exercice	
Total des déficits à reporter	

III Divers

Primes et cotisations complémentaires facultatives	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	
dont cotisations facultatives Madelin	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	
N° du centre de gestion agréé	
Montant de la TVA collectée	61 235
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	53 328
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt (art. 238 bis (4) du CGI pour l'entreprise donatrice)	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur (art. 217)	

ALP

Clôture au: 31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt :

Adresse : 7 RUE JEAN MOULIN

Code postal : 51110

Ville : BOULT SUR SUIPPE

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

N° SIRET 50086792400028

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

Nbre de parts ou d'actions corresp.

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

1

Nbre de parts ou d'actions corresp

100

ASSOCIES PERSONNES MORALES

Forme juridique	Dénomination	Nombre de parts	% de détention
N° SIREN			
Adresse N°	Voie	Complément	
Code postal	Commune		Pays
Forme juridique	Dénomination	Nombre de parts	% de détention
N° SIREN			
Adresse N°	Voie	Complément	
Code postal	Commune		Pays
Forme juridique	Dénomination	Nombre de parts	% de détention
N° SIREN			
Adresse N°	Voie	Complément	
Code postal	Commune		Pays
Forme juridique	Dénomination	Nombre de parts	% de détention
N° SIREN			
Adresse N°	Voie	Complément	
Code postal	Commune		Pays

ASSOCIES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	Nom patronymique	Prénom(s)	% de détention
M	SANTORO	VINCENT	
Naiss.	Date 08/04/1954	Nombre de parts 100	100.00
Adresse	N° 7	Commune BARLETTA	Pays IT
Code postal	51110	Complément	
	Commune BOULT SUR SUIPPE		Pays FR
Titre	Nom patronymique	Prénom(s)	% de détention
Naiss.	Date	Nombre de parts	
Adresse	N°	Commune	Pays
Code postal	51	Complément	
	Voie		Pays
	Commune		



ALP

Clôture au: 31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° SIRET 50086792400028

ASSOCIES PERSONNES PHYSIQUES

<i>Titre</i>	<i>Nom patronymique</i>	<i>Prénom(s)</i>	<i>Nombre de parts</i>	<i>% de détention</i>
<i>Naiss.</i>	<i>Date</i>	<i>N° départ.</i>	<i>Commune</i>	<i>Pays</i>
<i>Adresse</i>	<i>N°</i>	<i>Voie</i>	<i>Complément</i>	<i>Pays</i>
	<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>		
<i>Titre</i>	<i>Nom patronymique</i>	<i>Prénom(s)</i>	<i>Nombre de parts</i>	<i>% de détention</i>
<i>Naiss.</i>	<i>Date</i>	<i>N° départ.</i>	<i>Commune</i>	<i>Pays</i>
<i>Adresse</i>	<i>N°</i>	<i>Voie</i>	<i>Complément</i>	<i>Pays</i>
	<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>		
<i>Titre</i>	<i>Nom patronymique</i>	<i>Prénom(s)</i>	<i>Nombre de parts</i>	<i>% de détention</i>
<i>Naiss.</i>	<i>Date</i>	<i>N° départ.</i>	<i>Commune</i>	<i>Pays</i>
<i>Adresse</i>	<i>N°</i>	<i>Voie</i>	<i>Complément</i>	<i>Pays</i>
	<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>		
<i>Titre</i>	<i>Nom patronymique</i>	<i>Prénom(s)</i>	<i>Nombre de parts</i>	<i>% de détention</i>
<i>Naiss.</i>	<i>Date</i>	<i>N° départ.</i>	<i>Commune</i>	<i>Pays</i>
<i>Adresse</i>	<i>N°</i>	<i>Voie</i>	<i>Complément</i>	<i>Pays</i>
	<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>		
<i>Titre</i>	<i>Nom patronymique</i>	<i>Prénom(s)</i>	<i>Nombre de parts</i>	<i>% de détention</i>
<i>Naiss.</i>	<i>Date</i>	<i>N° départ.</i>	<i>Commune</i>	<i>Pays</i>
<i>Adresse</i>	<i>N°</i>	<i>Voie</i>	<i>Complément</i>	<i>Pays</i>
	<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>		
<i>Titre</i>	<i>Nom patronymique</i>	<i>Prénom(s)</i>	<i>Nombre de parts</i>	<i>% de détention</i>
<i>Naiss.</i>	<i>Date</i>	<i>N° départ.</i>	<i>Commune</i>	<i>Pays</i>
<i>Adresse</i>	<i>N°</i>	<i>Voie</i>	<i>Complément</i>	<i>Pays</i>
	<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>		

DS

ALP

Clôture au: 31/12/2022

IMPOT SUR LES SOCIETES

Si PME innovantes	☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage	☐	Déclaration souscrite pour le groupe	☐
A - Identification de l'entreprise					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
ALP					
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
7 RUE JEAN MOULIN 51110 BOULT SUR SUIPPE tel					
Régime fiscal des groupes (indiquez ci-dessous les coordonnées de la société mère)			Date d'entrée dans le groupe		
Siret					
B - Activité		Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées (libellés): TRAVAUX DE MACONNERIE	
C - Récapitulation des éléments d'imposition :					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
		Bénéfice imposable au taux de 15 %	1 679	Résultat net de cession, de concession, de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2. Plus-values					
PVLT impos. à 15 %		Autres PV à 19%		PVLT impos	
PVLT à 19%				à 0%	
3. Abattements et exonérations notamment entreprise nouvelles ou implantées en zones d'entreprise ou zones franches					
Entreprises nouvelles art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐
Entreprises nouvelles art 44 septies:	☐	ZFA art.44 quaterdecies	☐	Zone restructuration de la défense	☐
Bassin urbain à dynamiser	☐			Autres dispositifs	☐
SII cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré:		PVLT exo. relevant taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre mer					
Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐					
D - Imputations					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché un crédit d'impôt repr. de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E - Contribution annuelle sur les revenus locatifs			Recettes nettes soumises à la contribution de 2,50%		
F - Contribution temporaire de solidarité			Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%		
G - Entreprises soumises ou désignées au dépôt de la déclaration pays par pays CbC/DAC					
Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1)			☐		
Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies)			☐		
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258 -SD (Nom dénomination, adresse)			Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :		
H - Comptabilité informatisée					
L'entreprise dispose-t-elle d'une compta. informatisée ?		NON	Si oui, indication du logiciel utilisé		
ECF	☐	Désignation du prestataire			
Téléphone:					
Nom et adresse du comptable		S/I	Nom et adresse du conseil		S / I:
x					
x		x			
x		x			
Téléphone:			Téléphone:		
Nom et adresse du CGA		N°Agrément	Déclarant		Viseur conventionné ☐
			Date: 17/05/2023		
			Lieu:		
			Nom du signataire: SANTORO		
			Qualité du signataire: GERANT		
Téléphone:			Visa CGA/AGA ☐		

ALP

Clôture au: 31/12/2022

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt :

Siret : 50086792400028

Adresse : 7

RUE JEAN MOULIN

Code postal : 51110

Ville : BOULT SUR SUIPPE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise

<i>Forme juridique</i>	<i>Dénomination</i>	<i>% de détention</i>
<i>N° SIREN</i>		
<i>Adresse N°</i>	<i>Voie</i>	<i>Complément</i>
<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>	<i>Pays</i>
<i>Forme juridique</i>	<i>Dénomination</i>	<i>% de détention</i>
<i>N° SIREN</i>		
<i>Adresse N°</i>	<i>Voie</i>	<i>Complément</i>
<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>	<i>Pays</i>
<i>Forme juridique</i>	<i>Dénomination</i>	<i>% de détention</i>
<i>N° SIREN</i>		
<i>Adresse N°</i>	<i>Voie</i>	<i>Complément</i>
<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>	<i>Pays</i>
<i>Forme juridique</i>	<i>Dénomination</i>	<i>% de détention</i>
<i>N° SIREN</i>		
<i>Adresse N°</i>	<i>Voie</i>	<i>Complément</i>
<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>	<i>Pays</i>
<i>Forme juridique</i>	<i>Dénomination</i>	<i>% de détention</i>
<i>N° SIREN</i>		
<i>Adresse N°</i>	<i>Voie</i>	<i>Complément</i>
<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>	<i>Pays</i>
<i>Forme juridique</i>	<i>Dénomination</i>	<i>% de détention</i>
<i>N° SIREN</i>		
<i>Adresse N°</i>	<i>Voie</i>	<i>Complément</i>
<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>	<i>Pays</i>
<i>Forme juridique</i>	<i>Dénomination</i>	<i>% de détention</i>
<i>N° SIREN</i>		
<i>Adresse N°</i>	<i>Voie</i>	<i>Complément</i>
<i>Code postal</i>	<i>Commune</i>	<i>Pays</i>



REPARTITION DES BENEFICES ET DEFICITS DES SOCIETES

I - Répartition des produits des actions et des parts sociales, ainsi que des revenus assimilés distribués

1. Montant global brut des distributions payées par la société elle-même	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la Sté ne désigne pas les bénéficiaires	
3. Montant des prêts, avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts	
4. Montant des autres distributions:	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	
7. Montant des revenus répartis	Total

J - Rémunérations nettes versées aux membres de certaines sociétés

Noms, prénom, domicile, qualité: - tous associés SRL,SNC,SCS - tous associés gérant SCA - tous associés gérant ou non Stés Participation ,tous pour Stés de faits	SARL Nbre parts sociales associés	Année de versem.	Sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette impôts sociétés				
			Montants des sommes versées				
			A titre de traitement indemnités	Représ.,missions et déplacements		Titre frais professionnels	
				Indemnités forfaitaires	rembour- sements	Indemnités Forfaitaires	Rembour- sements

VS

ALP

Clôture au: 31/12/2022

ANNEXE A LA 2065

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre):	Adresse des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION				91 492
Rémunérations:	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages:			
MVLT imposées	à 0%	à 15%	à 19%	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M - OBLIGATION DECLARATIVE DES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DON

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

15

ALP	Clôture au: 31/12/2022
-----	------------------------

ALP	Clôture au: 31/12/2022
-----	------------------------

RELEVÉ DES FRAIS DEDUCTIBLES LIÉS A DES ETATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Total des dépenses visées à l'article 23A du CGI		
--	--	--

Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues

Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou ter. non coopératif
		Total		

Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication

Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou ter. non coopératif
		Total		

Rémunérations de services, payées ou dues	
---	--

Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou ter. non coopératif
		Total		
Total des dépenses devant être réintégrées au tableau 2058A				

OS

ALP

Clôture au: 31/12/2022

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX**Frais alloués directement ou indirectement aux personnes les mieux rémunérées**

	Nom, prénom et emploi occupé	Adresse complète
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

Rémunération directe ou indirecte

	Montant des rémunérat. toutes natures	Montants Indemnités, allocations diverses	Valeurs des Avantages en nature	Rembours. dépendances. personnelles	Total	Frais voyages et déplacement	Dépenses et charges afférentes		Total
							Véhicules et autres biens	immeuble hors exploit.	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
T									

Autres frais

Cadeaux de toute nature à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 30 Euros par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles qui se rattachent à la gestion de l'entreprise	
Total	

Éléments de référence:

Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice		- de l'exercice	
- de l'exercice précédent		- de l'exercice précédent	

Déclarant:

Date :	Lieu :
Nom du signataire : SANTORO	Qualité du signataire GERANT

A.L.P.
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8.000 euros
Siège social : 7 rue Jean Moulin
51110 BOULT SUR SUIPPE
R.C.S. REIMS B 500 867 924

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 MAI 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

SOMMAIRE

- Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Rapport de la gérance,
- Liste des associés

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 MAI 2023

- Lecture du rapport de la gérance,
- Décision à prendre sur les conventions visées à l'article L.223-619 du Code du Commerce,
- Examen et approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats sociaux,
- Rémunération de la gérance.

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 19 mai à 18 heures,

L'associé de Société A.L.P. Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 euros, divisé en 100 parts de 80 euros chacune, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social sis à BOULT SUR SUIPPE (51110), 7 rue Jean Moulin sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé présent en entrant en séance. L'Assemblée est présidée par Mr Vincent SANTORO, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, et décision à cet égard,

VS

- Rémunération de la gérance.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé ou tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de 4 902 euros de la manière suivante :

Déficit de l'exercice : 4 902 euros

Le compte réserve légale s'élève à : 4 902 euros

Affectation de 4 902 euros au compte report à nouveau.

Le compte « report à nouveau » s'élève ainsi à : 117 824 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés constate qu'aucune rémunération n'a été versée au gérant Mr Vincent SANTORO au cours de l'exercice 2022.



Elle laisse toute possibilité à la gérance de fixer ses appointements en cours d'exercice sous réserve d'approbation par la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle.

Mr Vincent SANTORO pourra prétendre en outre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Mr Vincent SANTORO



RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 19 mai 2023

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Analyse de l'exercice écoulé et évolution prévisible et perspective d'avenir

Le chiffre d'affaires a baissé, les chantiers sont plus difficiles à signer en raison d'une concurrence qui n'hésite pas à baisser les prix.

La société a été victime de plusieurs vols et cambriolages.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023 sont les suivants :

Réduire le nombre de salarié et maintenir un chiffre d'affaires stable dans l'attente du rachat de la société.

-Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Malgré plusieurs acquéreurs potentiels le rachat de la société ne s'est pas concrétisé.

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.



Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les produits d'exploitation se sont élevés à 419 022 euros (chiffre d'affaires 410 883 euros + subventions 1 500 euros + autres produits) contre 447 530 euros (chiffre d'affaires 440 850 euros + subventions 6 679 euros) lors de l'exercice précédent soit une baisse de 6,3 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 444 811 euros contre 407 350 euros lors de l'exercice précédent soit une augmentation de 9,19 %.

La rémunération du personnel s'élève à 114 637 euros contre 98 825 euros lors du dernier exercice soit une hausse de 16 %.

Les charges sociales sont passées de 52 840 euros à 41 133 euros soit une hausse de 28,46 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 25 788 euros contre 40 179 euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par un déficit de 4 902 euros contre un bénéfice de 28 273 euros lors de l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qui vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 4 902 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Déficit de l'exercice : 4 902 euros

Le compte réserve légale s'élève à : 800 euros

Affectation au compte report à nouveau : - 4 902 euros

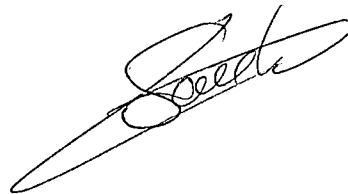
Le compte « report à nouveau » s'élève ainsi à : 117 824 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la constitution de la société.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE



A.L.P.
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8.000 euros
Siège social : 7 rue Jean Moulin
51110 BOULT SUR SUIPPE
R.C.S. REIMS B 500 867 924

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 MAI 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

SOMMAIRE

- Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Rapport de la gérance,
- Liste des associés

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 MAI 2023

- Lecture du rapport de la gérance,
- Décision à prendre sur les conventions visées à l'article L.223-619 du Code du Commerce,
- Examen et approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats sociaux,
- Rémunération de la gérance.

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 19 mai à 18 heures,

L'associé de Société A.L.P. Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 euros, divisé en 100 parts de 80 euros chacune, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social sis à BOULT SUR SUIPPE (51110), 7 rue Jean Moulin sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé présent en entrant en séance. L'Assemblée est présidée par Mr Vincent SANTORO, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, et décision à cet égard,

DS

- Rémunération de la gérance.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé ou tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de 4 902 euros de la manière suivante :

Déficit de l'exercice : 4 902 euros

Le compte réserve légale s'élève à : 4 902 euros

Affectation de 4 902 euros au compte report à nouveau.

Le compte « report à nouveau » s'élève ainsi à : 117 824 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés constate qu'aucune rémunération n'a été versée au gérant Mr Vincent SANTORO au cours de l'exercice 2022.



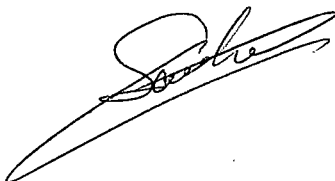
Elle laisse toute possibilité à la gérance de fixer ses appointements en cours d'exercice sous réserve d'approbation par la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle.

Mr Vincent SANTORO pourra prétendre en outre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Mr Vincent SANTORO



RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 19 mai 2023

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.
Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Analyse de l'exercice écoulé et évolution prévisible et perspective d'avenir

Le chiffre d'affaires a baissé, les chantiers sont plus difficiles à signer en raison d'une concurrence qui n'hésite pas à baisser les prix.

La société a été victime de plusieurs vols et cambriolages.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023 sont les suivants :

Réduire le nombre de salarié et maintenir un chiffre d'affaires stable dans l'attente du rachat de la société.

-Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Malgré plusieurs acquéreurs potentiels le rachat de la société ne s'est pas concrétisé.

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.



Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les produits d'exploitation se sont élevés à 419 022 euros (chiffre d'affaires 410 883 euros + subventions 1 500 euros + autres produits) contre 447 530 euros (chiffre d'affaires 440 850 euros + subventions 6 679 euros) lors de l'exercice précédent soit une baisse de 6,3 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 444 811 euros contre 407 350 euros lors de l'exercice précédent soit une augmentation de 9,19 %.

La rémunération du personnel s'élève à 114 637 euros contre 98 825 euros lors du dernier exercice soit une hausse de 16 %.

Les charges sociales sont passées de 52 840 euros à 41 133 euros soit une hausse de 28,46 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 25 788 euros contre 40 179 euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par un déficit de 4 902 euros contre un bénéfice de 28 273 euros lors de l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qui vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 4 902 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Déficit de l'exercice : 4 902 euros

Le compte réserve légale s'élève à : 800 euros

Affectation au compte report à nouveau : - 4 902 euros

Le compte « report à nouveau » s'élève ainsi à : 117 824 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la constitution de la société.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 1. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE



RAPPORT SPECIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 19 mai 2023

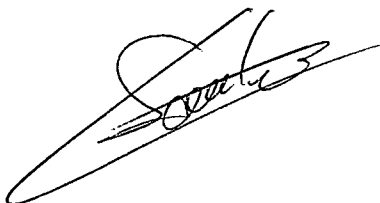
Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L.223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou indirectement par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Mr Vincent SANTORO, gérant associé n'a perçu aucune rémunération durant l'exercice 2022.

La Gérance



LISTE DES ASSOCIES
ARRETEE AU JOUR DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE

ASSOCIES	FONCTIONS	NOMBRE DE PARTS
Mr Vincent SANTORO	Gérant associé	100
TOTAL DES PARTS SOCIALES		100



RAPPORT SPECIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 19 mai 2023

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L.223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou indirectement par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Mr Vincent SANTORO, gérant associé n'a perçu aucune rémunération durant l'exercice 2022.

La Gérance



LISTE DES ASSOCIES
ARRETEE AU JOUR DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE

ASSOCIES	FONCTIONS	NOMBRE DE PARTS
Mr Vincent SANTORO	Gérant associé	100
TOTAL DES PARTS SOCIALES		100



Je soussigné, Monsieur Vincent SANTORO, demeurant à BOULT SUR SUIPPE (51110), 7
rue Jean Moulin

Gérant de la SARL ALP

donne par les présentes pouvoir à :

Monsieur Alain VERMEREN, demeurant à CERNAY LES REIMS (51420) 11 allée du Parc
pour procéder :

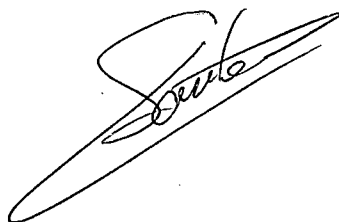
au dépôt des comptes de l'exercice 2022 de la SARL ALP, au capital de 8000€,

dont le siège social est à BOILT SUR SUIPPE (51110) 7 rue Jean Moulin, immatriculée

au RCS de REIMS sous le numéro 500 867 924

auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS

Fait à REIMS , le 19 mai 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Santoro', written over a diagonal line.

Je soussigné, Monsieur Vincent SANTORO, demeurant à BOULT SUR SUIPPE (51110), 7
rue Jean Moulin

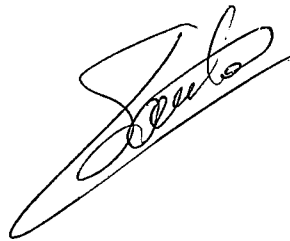
Gérant de la SARL ALP, au capital de 8 000€,

dont le siège social est à BOULT SUR SUIPPE (51110) 7 rue Jean Moulin,

immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 500 867 924 :

Déclare ne pas vouloir bénéficier de la déclaration de publicité simplifiée

Fait à BOULT SUR SUIPPE, le 19 mai 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Santoro', written diagonally across the page.

Je soussigné, Monsieur Vincent SANTORO, demeurant à BOULT SUR SUIPPE (51110), 7
rue Jean Moulin

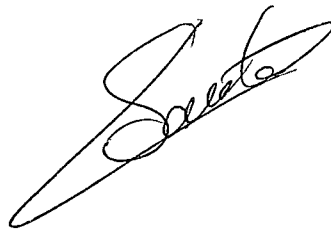
Gérant de la SARL ALP, au capital de 8 000€,

dont le siège social est à BOULT SUR SUIPPE (51110) 7 rue Jean Moulin,

immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 500 867 924 :

Déclare ne pas vouloir bénéficier de la confidentialité du compte de résultat

Fait à BOULT SUR SUIPPE , le 19 mai 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Santoro', written diagonally across the page.

Je soussigné, Monsieur Vincent SANTORO, demeurant à BOULT SUR SUIPPE (51110), 7
rue Jean Moulin

Gérant de la SARL ALP, au capital de 8 000€,

dont le siège social est à BOULT SUR SUIPPE (51110) 7 rue Jean Moulin,

immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 500 867 924:

Déclare ne pas vouloir bénéficier de la déclaration de confidentialité

Fait à BOULT SUR SUIPPE le 19 mai 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Santoro', enclosed within a large, loopy oval stroke.

Je soussigné, Monsieur Vincent SANTORO, demeurant à BOULT SUR SUIPPE (51110), 7
rue Jean Moulin

Gérant de la SARL ALP

donne par les présentes pouvoir à :

Monsieur Alain VERMEREN, demeurant à CERNAY LES REIMS (51420) 11 allée du Parc
pour procéder :

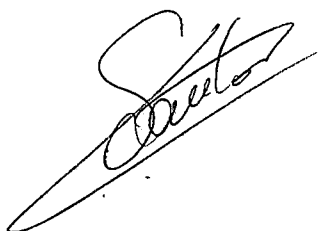
au dépôt des comptes de l'exercice 2022 de la SARL ALP, au capital de 8000€,

dont le siège social est à BOILT SUR SUIPPE (51110) 7 rue Jean Moulin, immatriculée

au RCS de REIMS sous le numéro 500 867 924

auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS

Fait à REIMS , le 19 mai 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Santoro', written over a horizontal line.